



Championnats de patinage synchronisé 2019 de Patinage Canada Waterloo, Ontario du 22 au 24 février 2019

Avis de tenue de compétition

Les Championnats de patinage synchronisé 2019 de Patinage Canada, organisés sous la direction de Patinage Canada et accueillis par Skate Ontario, auront lieu du vendredi 22 février au dimanche 24 février 2019.

Des renseignements supplémentaires sur l'événement pour les participants seront affichés dans le Centre d'info de Patinage Canada à mesure qu'ils seront connus.

Les renseignements pour le public se trouvent sur le site Web de Patinage Canada (www.patinagecanada.ca). L'horaire final sera affiché sur le site Web de Patinage Canada au terme des Championnats régionaux de patinage synchronisé 2019.

Pour toute question, veuillez faire parvenir un courriel à l'adresse eventsinfo@skatecanada.ca.

Terry Sheahan

Directeur principal, Marketing et événements

Table des matières

Renseignements généraux	3
Patinoires de compétition et d'entraînement.....	3
Équipes	3
Séjourner pour participer aux Championnats de patinage synchronisé 2019 de Patinage Canada	3
Horaire de la compétition.....	4
Renseignements pour les patineurs inscrits dans deux équipes.....	4
Renseignements sur les inscriptions	4
Soumission des inscriptions, inscription en ligne et retraits	4
Hôtes régionaux.....	4
Gérants d'équipe	4
Patineurs.....	5
Tableau 1	6
Retraits et remboursements.....	6
Lignes directrices et procédures pour l'accréditation	7
Nombre maximum de personnes accréditées	7
Entraîneurs	7
Équipe de sport intégré (ESI).....	8
Inscription sur place et accréditation	8
Musique	8
Spécifications standard de musique – 2018-2019	8
Exigences concernant la musique.....	9
Spécifications standard pour les CD	9
Renseignements sur l'événement	9
Segment après l'épreuve ou épreuve.....	9
Glace d'entraînement.....	9
Échauffement hors glace	10
Problèmes durant une performance	10
Cérémonies de la victoire	10
Accidents et responsabilité	10
Autorisation concernant la chorégraphie.....	10
Règlements et autres références	12
Tirages au sort	10
Ordres de départ.....	10
Documents de référence	12
Services	13
Contrôle antidopage.....	13
Services médicaux	13
Transport	13
Aéroport – ramassage et débarquement	13
Transport pour l'événement.....	13

Renseignements généraux

Patinoires de compétition et d'entraînement

Waterloo Memorial Recreation Complex (WMRC)
101, promenade Father David Bauer
Waterloo (Ontario)
N2L 0B4
Telephone : 519.886.1177
[Site Web](#)



Dimensions des patinoires		
Patinoire de compétition	WMRC	200 pi sur 85 pi
Patinoire d'entraînement	RIM Park	200 pi sur 85 pi

Patinoires d'entraînement

RIM Park
2001 University Avenue East
Waterloo, Ontario
N2K 4K4
Telephone: 519.884.5363
[Site Web](#)



Équipes

Séjourner pour participer aux Championnats de patinage synchronisé 2019 de Patinage Canada

Les équipes qui concourent aux Championnats de patinage synchronisé 2019 de Patinage Canada sont tenues de réserver leurs chambres d'hôtel par l'intermédiaire du fournisseur d'hébergement de Patinage Canada, Hudson Travel Group (HTG), afin de pouvoir participer aux Championnats. Ceci s'applique à toutes les équipes qui choisissent de s'héberger à l'hôtel.

Les équipes ne sont pas autorisées à réserver leurs chambres d'hôtel d'une façon autre qu'en cliquant sur le lien pour l'hébergement, même aux hôtels approuvés. Patinage Canada ne peut assurer le suivi de toute réservation faite auprès d'un autre fournisseur d'hébergement et, ainsi, votre équipe ne sera pas autorisée à concourir aux Championnats.

Les parents et amis ne sont pas tenus de s'héberger dans les hôtels désignés par le fournisseur d'hébergement, mais peuvent faire leurs réservations dans le cadre des réservations de l'équipe.

Veillez utiliser ce [lien](#) pour inscrire votre équipe avec votre adresse de courriel. Une fois que vous aurez fait parvenir l'inscription, vous recevrez immédiatement un courriel vous donnant directement accès aux renseignements et aux tarifs de tous les hôtels hôtes et pourrez faire vos

réservations à l'un de ces hôtels. Il y a suffisamment de chambres pour répondre aux besoins de toutes les équipes participantes, cependant nous vous encourageons à faire vos réservations tôt pour vous assurer d'obtenir l'hôtel de votre choix.

Questions? Veuillez nous faire parvenir un courriel à l'adresse eventsinfo@skatecanada.ca.

Horaire de la compétition

L'horaire provisoire de la compétition est affiché sur le site Web de Patinage Canada (www.patinagecanada.ca). On s'efforcera de réduire au minimum les changements à l'horaire, toutefois l'horaire final sera affiché aux mêmes endroits après les Championnats régionaux 2019 de Patinage Canada, sous réserve de changements.

Un horaire définitif des épreuves et des séances d'entraînement sera fourni à chaque équipe au moment de l'inscription sur place et sera affiché sur le site Web de Patinage Canada.

Renseignements pour les patineurs inscrits dans deux équipes

En cas de conflit d'horaire entre l'heure d'une séance d'entraînement et l'heure d'une épreuve, il appartient au patineur, à l'entraîneur et au gérant d'équipe de déterminer ce qui vient en priorité. Le comité hôte ne peut pas modifier les ordres de départ officiels ou les heures de début d'une épreuve afin de tenir compte des concurrents qui patinent dans plus d'une équipe.

Renseignements sur les inscriptions

Soumission des inscriptions, inscription en ligne et retraits

L'omission de respecter les délais énoncés dans le tableau 1 ci-dessous peut entraîner l'ajout de frais d'administration de 25 \$ aux droits d'inscription.

Hôtes régionaux

La section hôte régionale soumet sa liste d'inscription aux Championnats nationaux à l'aide du modèle fourni par Patinage Canada, au plus tard 48 heures (minuit HNE) après l'achèvement de ses Championnats régionaux. (Les dates exactes pour chaque région sont précisées dans le tableau 1.)

Veuillez noter que la liste d'entraîneurs, de chorégraphes et de gérants d'équipe devrait contenir les noms de ceux qui sont associés à l'équipe tout au long de la saison, non nécessairement de ceux qui assistent aux Championnats nationaux.

Les hôtes régionaux sont priés d'utiliser le modèle Excel fourni pour entrer leurs listes complètes d'inscriptions – le modèle contient des menus déroulants auxquels on ne peut avoir accès que si les renseignements sont entrés par voie électronique. Veuillez ne pas soumettre une liste d'inscriptions écrite à la main.

Gérants d'équipe

Les gérants d'équipe auront aussi 48 heures (minuit HNE) après l'achèvement de leurs Championnats régionaux pour terminer leurs formulaires d'inscription d'équipes. (Les dates exactes sont précisées dans le tableau 1 ci-dessous.)

Seuls les patineurs dont les noms figurent sur le formulaire d'inscription de l'équipe pour les championnats régionaux peuvent participer aux Championnats de patinage synchronisé de Patinage Canada. Aucune substitution ou addition ne sera permise. Les tailles permises des équipes de chaque catégorie sont les suivantes :

- ◆ novice, intermédiaire et ouverte : 12-16 patineurs (+ 4 remplaçants);
- ◆ junior et senior : 16 patineurs (+ 4 remplaçants).

Les formulaires suivants doivent être remplis d'ici les dates limites énoncées dans le tableau 1 :

- ◆ Formulaire d'inscription de l'équipe
 - ◆ Veuillez noter que le **paiement des droits d'inscription** sera exigé afin de remplir ce formulaire. Veuillez avoir en main une carte de crédit valide, étant donné que la dernière section de ce formulaire est une page de paiement.
- ◆ Les droits d'inscription sont les suivants :
 - ◆ Droits de l'équipe : 300 \$
 - ◆ Droits par patineur : 35 \$
- ◆ Feuille de programme prévu pour le programme court (junior et senior seulement)
- ◆ Feuille de programme prévu pour le programme libre
 - ◆ Les feuilles de programme prévu doivent être soumises en ligne d'ici les dates d'échéance énoncées dans le tableau 1.

Remarque : Si des changements sont apportés à vos programmes prévus après leur soumission, **veuillez soumettre la feuille à nouveau**. Votre feuille la plus récente sera utilisée. Les feuilles de programme prévu NE seront PAS acceptées sur place. Tout changement important peut être communiqué au représentant technique.

Des directives détaillées concernant le formulaire d'inscription de l'équipe, ainsi que les déagements de responsabilité de l'athlète, seront affichées dans le [Centre d'info](#) de Patinage Canada. Veuillez vous familiariser avec les déagements de responsabilité de l'athlète afin de pouvoir répondre à toute question de vos patineurs.

Veuillez être attentif aux erreurs lorsque vous remplissez ces formulaires, l'exactitude des renseignements est **très importante**. Lorsque vous aurez rempli chaque formulaire, vous recevrez une copie de votre soumission. Veuillez l'examiner afin de vous assurer que tout est exact et signaler immédiatement toute erreur à Cameron Shaw, à l'adresse eventsinfo@skatecanada.ca.

Patineurs

Les patineurs ont 48 heures (minuit HNE) après la soumission des listes d'inscriptions officielles pour faire leur inscription individuelle. Les dates exactes sont précisées ci-dessus.

- ◆ Déagements de responsabilité de l'athlète

Des directives détaillées concernant les déagements de responsabilité de l'athlète seront affichées dans le [Centre d'info](#) de Patinage Canada

Tableau 1

Document	Date limite	Notes
Liste d'inscriptions régionales (Rocheuses)	29 janvier 2019	48 heures après les Championnats régionaux Liste fournie par les contacts régionaux
Formulaires d'inscription en ligne (Rocheuses)	29 janvier 2019	48 heures après les Championnats régionaux Formulaires fournis par les gérants d'équipe
Dégagements de responsabilité de l'athlète, remplis par les athlètes (Rocheuses)	31 janvier 2019	48 heures après les Championnats régionaux Formulaires fournis par les athlètes
Liste d'inscriptions régionales (Québec, Atlantique et Prairies)	5 février 2019	48 heures après les Championnats régionaux Liste fournie par les contacts régionaux
Formulaires d'inscription en ligne (Québec, Atlantique et Prairies)	5 février 2019	48 heures après les Championnats régionaux Formulaires fournis par les gérants d'équipe
Dégagements de responsabilité de l'athlète, remplis par les athlètes (Atlantique et Rocheuses)	7 février 2019	48 heures après les Championnats régionaux Formulaires fournis par les athlètes
Liste d'inscriptions régionales (Ontario)	12 février 2019	48 heures après les Championnats régionaux Liste fournie par les contacts régionaux
Formulaires d'inscription en ligne (Ontario)	12 février 2019	48 heures après les Championnats régionaux Formulaires fournis par les gérants d'équipe
Dégagements de responsabilité de l'athlète, remplis par les athlètes (Ontario)	14 février 2019	48 heures après les Championnats régionaux Formulaires fournis par les athlètes
Certificats médicaux pour les retraits	6 mars 2019	10 jours après l'événement

Retraits et remboursements

Les remboursements concernant les retraits pour des raisons médicales seront traités après la tenue de la compétition, sous réserve de la réception d'un préavis approprié et d'une copie du certificat médical. Ces documents doivent être envoyés au bureau national au plus tard une semaine après la date de début de la compétition. Des frais d'administration de 25 \$ seront exigés pour toutes les demandes de remboursement.

Les remboursements seront uniquement pris en considération pour les retraits d'équipes de la compétition. Aucun remboursement ne sera accordé pour les retraits de patineurs individuels.

Lignes directrices et procédures pour l'accréditation

Nombre maximum de personnes accréditées

- ◆ Cinq personnes peuvent être accréditées par équipe, ce qui peut inclure des entraîneurs, des gérants d'équipe, des membres de l'équipe de soutien intégré (ESI, tel qu'elle est définie ci-dessous), ainsi que des accompagnateurs.
- ◆ Deux (2) entraîneurs au maximum peuvent être inclus au nombre des 5 personnes accréditées et doivent respecter les exigences énoncées dans les [Procédures d'accréditation pour les événements nationaux de Patinage Canada](#).
- ◆ Les noms des personnes exigeant une accréditation doivent être fournis durant le processus d'inscription en ligne à la compétition. Les demandes tardives ne peuvent être acceptées.
- ◆ Deux (2) entraîneurs au maximum peuvent se trouver près de la bande, soit à l'entrée de la glace ou à la sortie (aire d'attente des résultats).
- ◆ Un remplaçant (patineur) se tiendra à l'entrée sur la glace.
- ◆ Le gérant d'équipe et les autres remplaçants doivent se trouver dans l'aire de sortie (aire d'attente des résultats).
- ◆ Les accompagnateurs seront autorisés dans les vestiaires SEULEMENT et n'ont pas accès à la patinoire durant l'entraînement et la compétition (y compris dans l'aire d'attente des résultats). L'accès peut être modifié par le représentant technique selon l'aménagement du site et la logistique.
- ◆ Les présidents de section, les directeurs administratifs de section, les directeurs techniques de section et les coordonnateurs de patinage synchronisé de section ne compteront pas au nombre des cinq personnes qu'une équipe peut accréditer.
 - ◆ **Ceci doit être demandé par l'intermédiaire du modèle de liste en blanc fourni pour les autres personnes.**

Entraîneurs

- ◆ Seuls les entraîneurs professionnels en règle et inscrits à Patinage Canada, comptant le statut exigé du PNCE, en vertu de la [Politique d'accréditation des entraîneurs pour les événements de qualification](#), obtiendront une accréditation « d'entraîneur » pour cet événement. Veuillez noter que les entraîneurs doivent avoir un statut en règle pendant toute la durée de l'événement pour obtenir une accréditation
- ◆ Les personnes accréditées comme patineurs qui sont aussi entraîneurs à cet événement doivent être inscrites comme entraîneurs professionnels en règle de Patinage Canada et détenir au moins le statut d'entraîneur national en formation ou formé du PNCE pour obtenir une accréditation d'entraîneur à cet événement.
- ◆ Les entraîneurs non résidents sont tenus de détenir une vérification de sécurité de leur pays de résidence et doivent faire parvenir cette information à Patinage Canada, au moins deux semaines avant l'événement, par courriel à l'adresse eventsinfo@skatecanada.ca. Une vérification de sécurité valide est exigée pour obtenir des privilèges d'accréditation à tous les événements de Patinage Canada.

Équipe de sport intégré (ESI)

Les équipes peuvent demander des privilèges d'accréditation de Patinage Canada pour les professionnels de l'équipe de soutien intégré (ESI). Les professionnels de l'ESI sont des experts du développement des athlètes qui appuient les entraîneurs ainsi que les athlètes et équipes dans les domaines des sciences du sport et de la médecine sportive et qui ont un des titres professionnels suivants :

- ◆ médecin;
- ◆ physiothérapeute : membre de l'Association canadienne de physiothérapie (ACP);
- ◆ thérapeute en sport : certifié par l'ACTS;
- ◆ psychologue du sport : doit être un psychologue : (i) agréé par son organisme provincial responsable et en règle, ou (ii) un membre en règle de l'Association canadienne de la psychologie sportive;
- ◆ diététiste;
- ◆ entraîneur en entraînement de la force et en conditionnement physique : NSCA-CSCS

Inscription sur place et accréditation

L'inscription d'équipe pour les patineurs, les entraîneurs et les gérants d'équipe aura lieu au Waterloo Memorial Recreation Complex – entrée des équipes, à compter du jeudi 21 février 2019.

Heures d'inscription (sous réserve de changements)		
Endroit	Date	Heures
Waterloo Memorial Recreation Complex – <i>entrée des équipes</i>	Jeudi 21 février	16 h – 21 h
	Vendredi 22 février	6 h – 17 h
	Samedi 23 février	8 h – 17 h
	Dimanche 24 février	7 h – 12 h

- ◆ Les équipes doivent s'inscrire avant leur séance d'entraînement officielle qui précède immédiatement la première partie de leur épreuve.
- ◆ Cinq personnes en tout pourront être accréditées par équipe (entraîneurs, gérants d'équipe, équipe de sport intégré et accompagnateurs) dont un maximum de deux entraîneurs.
- ◆ Les noms des personnes qui ont besoin d'une accréditation DOIVENT figurer sur le formulaire d'inscription en ligne à la compétition (voir les directives détaillées d'inscription). Des insignes d'accréditation supplémentaires ne seront pas imprimés sur place; il est donc important de bien inscrire tous les participants.
- ◆ Des accréditations avec photo ne seront pas exigées cette saison.

Musique

Spécifications standard de musique – 2018-2019

La musique utilisée doit relever du domaine public ou des sociétés possédant les droits d'exécution.

Les concurrents qui font composer en tout ou en partie de la musique spécialement pour leur programme doivent se charger d'obtenir du compositeur ou de la compositrice l'autorisation écrite d'utiliser cette musique à la radio ou à la télévision ou d'obtenir l'autorisation voulue des sociétés possédant les droits d'exécution.

LES INSCRIPTIONS SERONT REFUSÉES SI LES RENSEIGNEMENTS SUR LA MUSIQUE QUI FIGURENT SUR LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION EN LIGNE NE SONT PAS COMPLETS, NOTAMMENT LES NOMS ET LES COMPOSITEURS DES MORCEAUX DE MUSIQUE.

Exigences concernant la musique

Chaque équipe doit fournir au moment de son inscription deux CD, un CD pour la compétition (marqué « original ») et un CD (marqué « copie »).

Spécifications standard pour les CD

1. Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.
2. Le nom de l'équipe suivi de la durée exacte de la musique (non du patinage) doit être clairement indiqué sur la face n° 1 du CD.
3. Chaque CD doit être présenté dans son coffret de plastique, marqué du nom de l'équipe, du type de programme – court ou libre et de la durée exacte de la musique.

Renseignements sur l'événement

Segment après l'épreuve ou épreuve

Les tirages au sort faits après le premier segment ont lieu dans le secteur des tirages au sort.

Glace d'entraînement

Toutes les équipes auront des séances régulières d'entraînement officielles prévues à l'horaire de compétition.

Novice : Séance d'entraînement officielle d'au moins 10 minutes sur la surface de glace de la compétition.

Intermédiaire : Séance d'entraînement officielle d'au moins 12 minutes sur la surface de glace de la compétition.

Ouverte : Séance d'entraînement officielle d'au moins 12 minutes sur la surface de glace de la compétition.

Junior : Séance d'entraînement officielle d'au moins 10 minutes pour le programme court et de 12 minutes pour le programme libre.

Senior : Séance d'entraînement officielle d'au moins 10 minutes pour le programme court et de 15 minutes pour le programme libre.

Aux séances d'entraînement officielles pour le programme court et le style libre, la musique de compétition de l'équipe jouera deux fois, chaque fois sans interruption.

Catégorie	Temps d'entraînement	Musique du programme jouée à	
		1 ^{re} musique	2 ^e musique
Novice	10 minutes	1 min 30 secondes	6 min
Intermédiaire	12 minutes	1 min 30 secondes	7 min
Ouverte	12 minutes	1 min 30 secondes	7 min
Junior et senior – court	10 minutes	1 min 30 secondes	6 min
Junior – libre	12 minutes	1 min 30 secondes	7 min
Senior – libre	12 minutes	1 min 30 secondes	7 min

Aucune autre musique ne sera jouée durant les séances d'entraînement officielles.

Échauffement hors glace

Le temps d'échauffement des équipes sera prévu et déterminé en fonction de l'horaire des vestiaires et sera communiqué aux équipes dans le [Centre d'info](#).

Problèmes durant une performance

L'arbitre au niveau de la glace peut demander à un remplaçant d'aller sur la glace pendant une performance pour récupérer des objets qui sont tombés (accessoires pour les cheveux, etc.) afin que la performance ne soit pas interrompue et qu'il n'y ait aucun danger pour les patineurs. À cette fin, on demande que chaque équipe ait, dans la mesure du possible, un remplaçant chaussé de patins sans protège-lames, placé à l'entrée pendant la performance de l'équipe.

Cérémonies de la victoire

Les médailles seront présentées au terme des dernières épreuves, samedi et dimanche.

Des médailles seront remises aux membres des équipes qui terminent en première, deuxième et troisième places. Les médailles seront décernées ou disponibles pour les patineurs, y compris les remplaçants, qui sont inscrits et dont les noms figurent sur le formulaire d'inscription officiel de l'équipe pour les Championnats nationaux.

Seuls les membres de l'équipe dont les patins sont bien lacés pourront se rendre sur la glace pour recevoir leur médaille. Les chaussures et béquilles seront interdites sur la surface de la glace.

Accidents et responsabilité

Patinage Canada et l'équipe bénévole n'assument aucune responsabilité pour toute blessure ou lésion corporelle, ou toute perte matérielle ou tout dommage matériel subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation aux Championnats, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs assument tout risque de blessure ou de dommage à la personne ou à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de l'organisation des Championnats, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada et l'équipe bénévole et leurs représentants; leur inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

Autorisation concernant la chorégraphie

Conformément au règlement 131 de l'ISU, la chorégraphie présentée et utilisée par l'athlète doit être complètement autorisée pour l'utilisation publique, la télédiffusion et la retransmission dans le monde entier sans aucune autre autorisation nécessaire ou aucun paiement de l'ISU, de Patinage Canada ou des réseaux de télédiffusion ou des radiodiffuseurs pertinents. Un formulaire d'exonération concernant la chorégraphie est inclus dans l'inscription en ligne.

Tirages au sort

Ordres de départ

(1) ORDRE DE DÉPART DE LA PREMIÈRE PARTIE D'UNE PREUVE

L'ordre de départ sera déterminé par tirage au sort pour chaque épreuve, excepté dans le cas suivant : si un programme court et un programme libre font partie d'une seule épreuve, l'ordre de départ du programme de style libre sera déterminé à partir des résultats du programme court comme suit :

(2) ORDRE DE DÉPART D'UNE PARTIE SUBSÉQUENTE D'UNE PREUVE

Dès que possible après avoir déterminé les résultats de la partie précédente, l'arbitre ou l'arbitre adjoint, en présence d'au moins une équipe, répartira les équipes afin de procéder au tirage au sort de la partie subséquente (dans l'ordre dans lequel elles ont terminé la partie précédente) dans le nombre le plus petit possible de groupes égaux. ([Déroutement d'un événement](#)). Si le nombre d'équipes ne peut être divisé également, le dernier groupe à patiner (et autant de groupes précédents que nécessaire) doit contenir une équipe de plus que le premier groupe. Le groupe ayant le classement le moins élevé doit patiner le premier, le deuxième moins élevé le second et ainsi de suite. Toutefois en cas d'égalité, il faut suivre la procédure suivante :

(a) ÉGALITÉS (Marquer les compétitions de Patinage Canada)

Si deux ou plus de deux équipes ont obtenu le même résultat, la note technique totale départage l'égalité pour le programme court. La note des composantes de programme départage l'égalité pour le programme libre. Si ces résultats sont aussi égaux, les équipes demeurent ex aequo.

(b) TAILLE DU GROUPE PRÉCÉDENT

Lorsque des équipes à égalité font partie du même groupe pour le tirage au sort, le groupe immédiatement précédent sera réduit selon le nombre d'équipes ajoutées au groupe suivant.

(c) TAILLE MAXIMALE DES GROUPE D'ÉCHAUFFEMENT

Si une ou plusieurs équipes à égalité font partie du même groupe, le nombre maximum permis pour l'échauffement peut comprendre une équipe de plus. Toutefois, si le nombre maximum permis est dépassé par deux équipes ou plus, le groupe en question sera divisé en deux sous-groupes.

Règlements et autres références

Des détails sur le contrôle et le déroulement de cette compétition figurent dans le règlement suivant de Patinage Canada :

[Compétitions](#)

Les renseignements techniques concernant les disciplines et les catégories durant cet événement figurent dans les règlements suivants de Patinage Canada :

- ◆ [Exigences des programmes de compétition](#)
- ◆ [Notation des compétitions de Patinage Canada](#)
- ◆ [Tableau des échelles des valeurs \(ÉV\)](#)

Documents de références

Les documents de référence suivants figureront dans le Centre d'info de Patinage Canada sous Technique*:

- ◆ [Manuel technique de patinage synchronisé de 2018-2019;](#)
- ◆ [Exigences techniques des programmes de patinage synchronisé de 2018-2019;](#)
- ◆ [Guide d'information et clarifications techniques](#)

** Veuillez visiter souvent cette section du site Web pour être au courant de tout ajout ou éclaircissement.*

Services

Contrôle antidopage

Aucun test de contrôle antidopage n'est actuellement prévu pour les Championnats de patinage synchronisé 2019 de Patinage Canada. Il est possible que des représentants du Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) administrent des tests antidrogue après la compétition ou au hasard dans le cadre de leurs protocoles de tests courants.

Services médicaux

Les services médicaux offerts aux athlètes qui concourent aux Championnats de patinage synchronisé 2019 de Patinage Canada comprennent les soins médicaux d'urgence à la patinoire durant toutes les séances d'entraînement et la compétition. Le Waterloo Memorial Recreation Complex comptera aussi une clinique médicale et des services de physiothérapie seront offerts sur demande. Pour plus de renseignements sur les autres services médicaux offerts, les athlètes peuvent contacter la clinique médicale à la patinoire.

Transport

Aéroport – ramassage et débarquement

Le transport aller-retour à l'aéroport sera uniquement offert aux officiels actifs.

Les équipes (patineurs, entraîneurs, gérants d'équipe, etc.) sont responsables de leur propre transport aller-retour à l'aéroport pour leur arrivée et leur départ.

Transport pour l'événement

Des dispositions de transport entre la **patinoire et l'hôtel officiel** seront uniquement prises pour les officiels actifs.

Les équipes (patineurs, entraîneurs, gérants d'équipe, etc.) sont responsables de leur propre transport aller-retour au Waterloo Memorial Recreation Complex.